

# La Gazette

LE JOURNAL D'INFORMATION DE VOTRE COMMUNE

## Zuydcootoise



SEPT/OCT 2022



# Agenda

## SEPTEMBRE

**Lundi 5 septembre à 14h**  
**Espace Robert Merle**  
Reprise du Club  
des Toujours Jeunes

**Dimanche 11 septembre à 15h**  
**Eglise Saint Nicolas**  
Concert de Gospel

**Mardi 13 septembre à 9h**  
**Rdv point infos tourisme**  
Visite des épaves

**Samedi 17 septembre**  
**Et dimanche 18 septembre**  
**Ferme Nord**  
Journées du patrimoine  
Participation Zuydcoote Animations

**Dimanche 18 septembre à 14h30**  
**Parking Ferme Nord**  
Les araignées : ingénieuses  
et pourtant si mal aimées !  
Avec un guide du CPIE

**Samedi 24 septembre à 14h30**  
**Rdv point info tourisme,**  
**rue de Wattrelos**  
De la mer aux Polders,  
réserve naturelle  
Dune Marchand  
Avec un guide du CPIE

**Vendredi 30 septembre à 18h30**  
**Espace Robert Merle**  
Réunion publique  
Zone d'aménagement  
"Le Village"

## OCTOBRE

**Samedi 1<sup>er</sup> octobre à 16h**  
**Digue de mer**  
Fête de la Saint Hubert  
ACMF

**Mercredi 12 octobre de 9h à 16h**  
**Espace Robert Merle**  
Animation « Pro confort »  
Club des Toujours Jeunes

**Mercredi 12 octobre à 9h**  
**Rdv point infos tourisme**  
Visite des épaves

**Dimanche 16 octobre à 12h30**  
**Espace Robert Merle**  
Banquet des Aînés et cabaret  
Offert par Zuydcoote Animations

**Samedi 29 octobre de 8h à 13h**  
**Parking rue du Sémaphore**  
Mini-déchetterie mobile



## Permanences en Mairie

**Permanence des Conciliateurs de Justice**  
Les lundi 5 septembre et 3 octobre en mairie  
sur rendez-vous au 03 28 29 90 00  
Si besoin contactez le 03 28 61 52 44

**Permanence du CCAS**  
Mme LEMPEREUR, adjointe déléguée aux  
affaires sociales et au logement assure une  
permanence le mardi à partir du 13 septembre  
sur rendez-vous au 03 28 29 90 00

**Permanence APA**  
**(Allocation Personnalisée d'Autonomie)**  
Informations sur le maintien à domicile  
Les mercredis 7 septembre et 5 octobre de 10h  
à 11h30, sur rendez-vous au 03 28 29 90 00

**Permanence Mission Locale**  
**Entreprendre Ensemble pour les - 25 ans**  
M. Laurent VILCOT  
Les mardis 6 septembre et 4 octobre de 13h30  
à 17h, sur rendez-vous au 03 28 29 86 86

**Permanence de M. Paul CHRISTOPHE**  
**Député de la circonscription**  
Contactez le bureau à Bourbourg  
11, rue du Marché aux fruits au 06 62 64 50 59  
pour prendre rendez-vous

**Permanence de la Mutuelle Just'**  
Les 16 septembre et 21 octobre en mairie  
sur rendez-vous au 03 28 29 90 00  
Si besoin contactez le 03 74 02 00 85

## Permanences en dehors de Zuydcoote

**Permanence des assistantes sociales**  
Mme VANDERHAEGHE et Mme LAGODZINSKI  
assistantes sociales assurent le secteur de Zuyd-  
coote aux lieux de permanences ci-dessous :  
• à la mairie de Ghyvelde, 145 bis rue Nationale,  
le mardi de 14h à 16h  
• au CCAS de Bray-Dunes, 341 av du Gl de Gaulle,  
le jeudi de 14h à 16h  
Sur rendez-vous au 03 59 73 47 20

**Permanence de la Maison de l'emploi  
pour les + de 25 ans**  
341, rue du Général de Gaulle à Bray-Dunes  
Tél. 03 28 29 96 20  
Lundi : 13 h à 17 h 30 - Mardi : 13 h à 16 h 30  
Mercredi : Fermeture  
Jeudi : 13 h à 17 h 30 - Vendredi : 13 h à 16 h 30

**Permanence d'Habitat du Nord**  
Chaque jeudi de 14 h à 17 h  
Permanence à Saint-Pol-sur-Mer  
Rue de la République,  
Résidence Jean Bart, entrée S, appt 1  
Tél. 08 11 71 59 59

La Gazette Zuydcootoise : Journal d'information de la commune  
Directeur de la publication : Florence VANHILLE - Impression : ICO  
Papier recyclé PEFC

## Camion MOBIL'OPTIQUE Place de la gare

**Vendredis 30 septembre  
et 21 octobre de 14h à 16h30**



## Point lecture de Zuydcoote

114 rue du Général de Gaulle  
(à côté de la Mairie)

Mardis 6 et 20 septembre  
Mardis 4 et 18 octobre  
de 16h à 18h



Zuydcootoises, Zuydcootois,

La saison estivale se termine après un été exceptionnellement chaud et ensoleillé. Il y a longtemps que notre commune n'avait pas accueilli autant de vacanciers dans les dunes et sur notre plage. Je remercie le Syndicat des Dunes de Flandre pour son travail continu de propreté et de surveillance de notre littoral.

Nos petits Zuydcootois ont repris le chemin de l'école. L'ensemble des classes se situeront dans le même corps de bâtiments. La rentrée est aussi l'occasion de découvrir les associations de notre village qui proposent diverses activités. N'hésitez pas à vous renseigner en mairie ou sur nos supports de

communication. Les petits, comme les grands, pourront y trouver leur bonheur.

Je vous avais informé dans la précédente édition, notre gazette sera dorénavant publiée tous les 2 mois. Vous trouverez, entre autres, de nouveaux articles qui nous permettront de vous présenter l'ensemble des acteurs faisant vivre notre village, tels que les commerces et les associations.

Nous vous avons informé dans les semaines précédentes, l'association Adèle a fait un recours concernant le permis d'aménager de la zone d'aménagement « Le Village ». Cette association a également posé un référé pour suspendre les travaux de l'aménageur. Elle a été déboutée par le tribunal administratif le 20 juillet et condamnée à verser 1000 € à la commune ainsi qu'à l'aménageur. Ainsi, ce dernier va s'organiser pour démarrer les travaux dès l'automne et nous vous proposons une réunion publique de présentation de l'ensemble du projet le 30 septembre à la salle Robert Merle.

Le 13 septembre, au sein de la Ferme Nord, Patrice Vergriete, Président de la Communauté Urbaine de Dunkerque, signera une convention pour le lancement d'un partenariat avec la Fondation du Patrimoine. Le projet de réhabilitation de cet édifice exceptionnel continue à avancer. Un Permis de Construire doit être déposé dans les 6 prochains mois. En attendant, les journées du patrimoine sont de nouveau organisées à la Ferme Nord. Venez nombreux, accompagnés de vos amis, pour découvrir ce bel édifice et profiter d'un moment convivial en présence de bénévoles et de Zuydcoote Animations.

Florence VANHILLE  
Maire de Zuydcoote  
Vice-Présidente  
en charge du Tourisme  
à la Communauté Urbaine  
de Dunkerque

### Johnny DECOSTER, 1<sup>er</sup> adjoint, chargé de l'urbanisme et des grands travaux



Dans le cadre de ma délégation, j'assure, entre autres, la conception et le suivi de l'entretien ainsi que du renouvellement du patrimoine communal vieillissant.

Je m'astreins à réaliser cette mission dans un souci, d'une part, de rénovation énergétique et, d'autre part, de préservation des finances limitées de la commune.

Ainsi, durant ces derniers mois, j'ai participé activement à la rénovation de

l'Eglise avec l'appui d'autres élus que je tiens à tout particulièrement remercier.

Ce chantier fut vaste tant l'état de notre Eglise nécessitait de travail. Celui-ci partait de la toiture en passant par son isolation, la réfection de l'ensemble de l'électricité, et s'est terminé par les enduits et les peintures intérieures et extérieures, ces dernières ayant été réalisées cet été par nos agents techniques.

Cet important travail terminé, je me tourne maintenant vers l'espace Robert Merle dont l'entrée et les sanitaires nécessitent eux aussi d'être rénovés. Le budget global de ce projet implique qu'il ne pourra être mené en une seule année, c'est pourquoi, nous allons commencer par l'entrée en remplaçant la porte et le carrelage intérieur.

Si les finances communales le permettent,

dans les prochaines années, nous porterons le projet de remplacement de l'ensemble des sanitaires – douches.

Enfin, durant la fin d'année et le début d'année prochaine, j'accompagnerai également les travaux d'enfouissement de réseaux de la dernière partie de la rue de Roubaix et de renouvellement de l'éclairage public sur l'ensemble de cette voie ainsi que dans certaines rues adjacentes dont les riverains souffrent de déficit d'éclairage.

Vous l'aurez compris, être élu dans notre belle commune signifie donner de son temps et de son énergie au service de projets qui améliorent la vie des Zuydcootoises et Zuydcootois.



**PLATFORME D'ACCOMPAGNEMENT ET DE RÉPIT POUR LES AIDANTS FAMILIAUX DE PERSONNES DE 65 À 85 ANS EN SITUATION DE HANDICAP**

**La Maison de COT' Aidants**

**La Maison de Cot'Aidants :**  
Ce sont 7 partenaires du handicap et de la gérontologie qui ont l'habitude de travailler ensemble sur les territoires de la CUD et de la CCHF.

L'APAHM, les Papillons Blancs de Dunkerque, l'ASSAD, l'ADAR, l'Institut Vancauwenberghe, l'APF France Handicap, l'Afeji Hauts-de-France. Ces partenaires se sont fédérés autour d'un projet commun de construction d'une plateforme itinérante d'accompagnement et de répit pour les aidants en Flandre Maritime.

**La Maison de Cot'Aidants**  
ZAC de la Croix Rouge, rue du Millénum  
59380 SOCX

Formation et information . Soutien . Répit . Loisirs partagés

Contact : tel. 03 28 62 88 46  
mail : maisondecotaidants@apahm-asso.fr

La Maison de CoTaidants vous propose une

## Soirée théâtrale "TENIR DEBOUT"

Le débat théâtral Tenir debout aborde les difficultés que peuvent rencontrer les aidants de personnes en situation de handicap.

**MARDI 20 SEPTEMBRE 2022**  
au Palais du Littoral de Grande-Synthe

Sur inscription

Accueil dès 18h30 autour d'un instant convivial  
Spectacle à partir de 19h  
Cocktail dînatoire servi à la suite du spectacle

Nombre de places limitées à 150 personnes réservations recommandées

Durée approx 1h00

Possibilité de relayage à domicile sur demande

**THEATRE**

Par la compagnie entrées de jeu

maisondecotaidants@apahm-asso.fr  
03.28.62.88.46

**La Maison de Cot'Aidants est là pour vous ...**

...Si vous êtes aidant conjoint, enfant, parent... au quotidien d'une personne proche de moins de 60 ans en situation d'handicap, en Flandre Maritime (territoires de la CUD et de la CCHF).

**S'occuper d'un proche en situation de handicap demande du temps et de l'énergie, c'est pourquoi les professionnels de la Maison de Cot'Aidants accompagnent les aidants dans leur quotidien en :**

- vous informant sur les aides possibles et vous orientant vers les partenaires concernés.
- vous proposant des formations sur différents thèmes liés au handicap.
- vous suggérant des activités collectives ressourçantes pour rompre l'isolement et rencontrer d'autres aidants.
- vous offrant un soutien psychologique individuel ou collectif.
- vous conseillant et mettant en place des solutions de répit, notamment du **relais à domicile**.

Des permanences se tiennent chaque jour sur différents lieux mais l'équipe peut également se déplacer à domicile pour vos rencontres.

**TETEGHEM**  
Institut Vancauwenberghe, 21 rue René Orlé

**SOCX**  
Maison d'Aidants, ZAC de la Croix Rouge, rue du Millénum

**DUNKERQUE**  
ASSAD, 5 rue de France

**DUNKERQUE**  
ADAR, 30-34 Quai des Hollandais

**GRANDE-SYNTHÉ**  
Les Papillons Blancs, rue Gauthier, Parc d'activités de l'Estan

**GRAVELINES**  
Alti Hauts-de-France, rue du Lieutenant Doyon

**La Semaine Bleue**  
À tout âge, ensemble !

**Semaine Nationale des retraités et personnes âgées**  
du 3 au 9 octobre 2022

**Changeons notre regard sur les aînés**  
Disons les idées reçues !

www.semaine-bleue.org

Sous le haut patronage du ministère des Solidarités et de la Santé  
En lien avec la Journée Internationale des personnes âgées le 1<sup>er</sup> octobre

LA MARCHÉ BLEUE



**SAVE THE DATE**

8<sup>ème</sup> Journée Territoriale des Aidants sur le thème du parcours de l'aidant

**7 vendredi 2022**  
**OCT.**  
Bierre, Salle Multi-activités

## Préventions seniors : pensez télé alarme !

Afin de favoriser le maintien à domicile des personnes âgées, handicapées, isolées ou dépendantes, le service de télé-assistance est un dispositif technique qui offre une solution efficace.

Il s'agit bien souvent d'un bracelet placé au poignet. En cas de besoin une simple pression sur le bouton d'appel d'urgence déclenche un contact avec l'opérateur, 24h/24 et 7j/7 pour obtenir rapidement de l'aide ou du secours.

En fonction de la situation et de vos demandes lors de votre inscription, la famille, un voisin pourra être prévenu. Vous pourrez ainsi être autonome en toute sécurité.

Pour vous renseigner, vous pouvez contacter le CCAS de la commune au 03 28 29 90 00.

## La cabane aux délices

### Pouvez-vous vous présenter personnellement ?

Sarah, 41 ans et Ludo, 45 ans, sommes un couple marié depuis 20 ans.

De cette union sont nés 5 merveilleux enfants (4 filles et 1 garçon) qui ont respectivement 19, 17, 12, 9 et 7 ans. Nous sommes de la région depuis toujours et plus particulièrement de Ghyselde, depuis 16 ans.

### Quel est votre parcours professionnel ?

**Sarah :** Je suis titulaire d'un Cap vente relation clientèle, d'un Bep vente action marchande, d'un Cap poissonnerie, d'un Cap pâtisserie, d'un Bac pro commerce. J'ai acquis mon expérience dans divers métiers que j'ai exercé au travers de plusieurs enseignes de la région. Le goût de prendre mon envol pour créer mon entreprise fut de plus en plus présent, jusqu'à l'occasion de l'appel à projet de la mairie de Zuydcoote. Celui-ci a pour but de redynamiser le village. C'est à ce moment-là que l'aventure démarre pour Ludo et moi.

**Ludo :** Je suis titulaire d'un Brevet des collèges, d'un Bep Cap chaudronnerie, d'un Bac Pro chaudronnerie, d'un Brevet de technicien en tuyauterie industrielle.

J'ai démarré mon activité professionnelle auprès de la société Boccard à Petite-Synthe où j'ai travaillé pendant 10 ans. Puis, par le biais d'une ancienne connaissance d'école, celui-ci me parle d'un poste à pourvoir dans la société où il travaille. Je postule et intègre l'équipe comme métreur en bâtiment au sein de l'entreprise DPI, basée à Dunkerque. Soif d'apprendre, je me suis formé sur le terrain, en prenant respectivement les postes de chargé d'affaires puis responsable de secteur bâtiment.

Sarah, me parlant de son projet, je l'épaulé et la conseille dans ses démarches. Le dossier ficelé, nous le présentons à la mairie.



Après plusieurs entretiens, nous obtenons une réponse positive et le rêve de Sarah peut enfin se concrétiser.

Pour ma part, mauvaise nouvelle, je suis licencié après 10 années au sein de la société pour laquelle je travaillais. Je décide alors de rebondir et de me joindre à Sarah à 100 % dans cette nouvelle aventure.

### Depuis quand exercez-vous votre commerce ?

A cette période, nous sommes bloqués à plusieurs reprises, le Covid est à la hausse une fois de plus.

Nous récupérons les clefs et entamons tous les travaux nécessaires pour la réalisation de ce commerce multiservices. En tout, ce sera pratiquement 3 mois de dur labeur.

Nous le nommons « la cabane aux délices ». Celui-ci se situe au 3, place de la Gare à Zuydcoote, dans les anciens bureaux du CPIE.

Nous y proposons des crêpes, des gaufres, des glaces, du café, une très grande variété de thés, un bar bien achalandé avec des boissons de la région (licence IV), des pâtisseries, du snaking (sandwiches, paninis...), un coin presse, la vente de timbres, délivrance de photocopies, retrait d'argent, réseau pick up colis, Française des jeux (grattage et tirage).

A l'intérieur, on peut vous recevoir grâce avec une trentaine de places assises. Nous avons également 2 belles

terrasses, l'une côté place et l'autre côté voie verte avec accès PMR. Une aubaine pour tous les marcheurs et cyclistes pouvant se désaltérer. La cabane est un endroit authentique et chaleureux où il y fait bon vivre.

### Quel est son historique ?

Nous avons démarré l'activité de ce commerce le 13 juillet 2021 et venons de fêter nos 1 an d'ouverture.

Nous sommes ravis que les Zuydcootoises et Zuydcootoises ont pu retrouver un commerce de proximité.

La joie se voit sur leurs visages mais également sur les réseaux sociaux avec leurs petits messages.

### Quelle est la perspective d'évolution pour votre commerce ?

L'objectif premier, c'est que ce commerce soit pérenne dans le temps.

Nous sommes toujours à l'écoute de la clientèle et essayons de proposer d'autres services.

Nous voulons que les gens s'y sentent bien, passent un bon moment, se remémorent des anecdotes et surtout reviennent avec des amis.



## Jean-Noël Marteel, Président de Zuydcoote Animations

### Depuis quand existe votre association ?

Zuydcoote Animations est une association loi 1901 créée en 1996 en remplacement du syndicat d'initiative existant sur la commune.



### Pouvez-vous présenter aux habitants, votre association ainsi que la composition du bureau ?

C'est une association dont les membres sont tous bénévoles, elle a pour but de proposer des projets d'animations à caractère intercommunal.

Le bureau est composé de 6 membres.

**M. MARTEEL Jean-Noël**, président

**Mme DESFRENES Pascale**,

vice-présidente

**M. HOORNAERT Irénée**, trésorier

**Mme DECOSTER Delphine**,

trésorière adjointe

**Mme WAQUET Virginie**, secrétaire

**Mme HOORNAERT Yanik**,

secrétaire adjointe.

### Quelle est l'activité principale ?

Zuydcoote Animations a pour vocation de divertir petits et grands par la mise en place de nombreuses animations.

Pour les enfants : St Martin, Pâques, carnaval enfantin...

Ainsi que tout public : cabaret, théâtre, fête à l'ancienne, marché de Noël, podium, concerts...

### Quels sont les événements organisés sur 2022-2023 ?

Sont au programme pour cette fin d'année 2022 :

▶ 10 novembre, St Martin et son concours de betteraves

▶ les 26 et 27 novembre, le marché de Noël à la salle Robert Merle

▶ les 17 et 18 décembre, le village de Père Noël sur la place de la gare.

Et en 2023, seront encore au programme : cabaret, théâtre, chapelle de carnaval, bal enfantin, baignade à l'ancienne, podium, gospel ...

Les dates sont à définir lors du calendrier des fêtes.

### Quelles sont les perspectives ?

Une boîte à idées sera disponible en mairie à compter du 12 septembre 2022.

Vous pourrez y déposer vos suggestions d'animations (notamment pour les enfants).

Elles seront proposées et discutées lors d'une réunion de bureau.

Tout nouvel adhérent sera le bienvenu.

N'hésitez pas à rejoindre l'association.

Contact : 06 73 43 04 96

(Jean-Noël MARTEEL)

[jn.marteel@villedezuydcoote.fr](mailto:jn.marteel@villedezuydcoote.fr)



### "Les gourmandises de lili"



Les "gourmandises de lili" est une entreprise que j'ai créée en avril 2018; lili étant le surnom de ma fille Elijah qui est une petite gourmande des gâteaux de sa maman... Je m'appelle Lucie Ingelaere, âgée de 45 ans, et native d'Hazebrouck. Titulaire d'un CAP pâtissier mention traiteur, d'un BTM pâtissier et d'un brevet de maîtrise, je suis pâtissière depuis 24 ans.

Passionnée par le métier, j'ai vécu pendant 12 ans en Normandie, où j'ai exploité une boulangerie - pâtisserie. J'ai également travaillé chez des traiteurs, en boulangerie - pâtisserie, et en tant que chef de rayon boulangerie en grande surface. Toutes ces expériences diversifiées m'ont permise d'acquérir un savoir - faire indispensable dans ce métier.

Depuis 2014, je suis revenue vivre dans les Hauts de France, plus précisément Zuydcoote, que j'affectionne particulièrement et où je me suis sentie très vite chez moi.

Située au 11 rue des tulipes, je propose une large gamme de produits de fabrication artisanale et faits maison pour tout événement (anniversaire, mariage, baby shower, vin d'honneur, apéritif dinatoire...)

- Gâteaux personnalisés, en pâte à sucre, gâteau chiffre, layer cake, nude cake, wedding cake...
- Mignardises, macarons, verrines, cupcakes, sablé décoré, pop cake...
- Fours salés chauds et froids, toasts variés, verrines, navettes et faluches garnies, pain surprise, mini wraps, mini sandwichs...

Vous pouvez me contacter pour toute demande de renseignements ou devis

**Ingelaere lucie 06/58/37/30/21**  
**11 rue des tulipes 59123 Zuydcoote**  
**lucifer14@hotmail.fr**  
**Facebook : "Les gourmandises de lili"**  
**N°siren 450958707**





## BRADERIE BROCANTE

Le soleil et les chineurs étaient au rendez-vous lors de la braderie-brocante du 17 juillet, organisée par l'association « Les Judcoot'Lussen ».



## TIR A L'ARC VERTICAL

Les 8 et 9 juillet s'est déroulée la compétition de tir à l'arc vertical, organisée par l'association L'Aigle Zuydcootois, suivie d'une initiation à cette discipline.



## CABARET

Organisé par Zuydcoote Animations, le samedi 22 juillet.



## SUPERBE AMBIANCE EN PLEIN AIR

Samedi 9 juillet, une foule immense s'est déplacée pour assister au concert du groupe Emile et Image, de Julie PIETRI et de Boris. La soirée s'est terminée par un magnifique feu d'artifice haut en couleurs. Evènement organisé par Zuydcoote Animations.





### DÉPÔT DE GERBE LE 14 JUILLET

Pour la commémoration de la prise de la bastille, le 14 juillet 1789.



### ACCUEILS DE LOISIRS ÉTÉ

Les vacances aux centres de loisirs sont l'occasion de multiplier les expériences pour les petits comme pour les plus grands.

Au grès des sorties, des activités leur sont proposées (piscine, cinéma, activité avec le département du Nord, jeu de piste, chasse aux trésors, patinoire, bowling, mini-golf pour n'en citer que quelques-unes).

Lorsque les vacances se déroulent bien et que l'on s'amuse, on ne voit pas le temps passer. Eh bien, voilà la fin des vacances.

Les centres de loisirs du mois d'août ont pris la relève de juillet, même si les enfants inscrits étaient moins nombreux. Les activités proposées ont été tout aussi appréciées par les enfants.

Au programme : visites, découvertes, jeux et ateliers comme par exemple ces ânes, musées, laser Game, la tête à l'envers, activités de plein air à la plage, le musée aquariophile...

Près de 80 enfants ont fréquenté le centre de loisirs pendant les vacances de juillet et août, avec un large panel d'activités, de jeux, de sorties adaptées à leur âge.

Le voyage de fin de centre, à Bellewaerde en juillet et Plopsaland en août, a clôturé cette saison 2022.





## KERMESSE DE L'ÉCOLE

Le samedi 2 juillet, sous un soleil radieux, la kermesse de l'école a enchanté petits et grands. Après avoir chanté et dansé, tous les enfants ont reçu un livre de prix et les CM2, comme l'an dernier, un dictionnaire pour leur rentrée au collège, par Mme le Maire et l'équipe municipale. De plus, L'Eau du Dunkerquois a offert une gourde aux élèves du CM2. Un grand merci à la municipalité, à l'APEEZ et à tous les volontaires présents lors de cette belle journée.



## ZUYDCÔTE À L'ANCIENNE

Le dimanche 17 juillet, s'est déroulée la traditionnelle baignade à l'ancienne, organisée par Zuydcoote Animations.



## Et si vous plantiez local ?

C'est possible en commandant des végétaux d'essences locales par le biais de l'opération « Plantons le décor », initiée par les Espaces

Naturels Régionaux. Retrouvez toutes les informations utiles ainsi que les bons de commandes sur [www.plantonsledecor.fr](http://www.plantonsledecor.fr) et en mairie.

## Démarchage à domicile

**La mairie alerte la population sur le démarchage à domicile non autorisé auprès des particuliers.** Pour rappel, suite à l'arrêté municipal M57/2019 l'activité de démarchage à domicile est interdite sur la commune de Zuydcoote.

Seule une authentification préalable en mairie peut donner droit à cette pratique.

## Infos pour les administrés



Nous vous rappelons que vous trouverez toutes les infos de la Commune en vous connectant :

- Sur le site de la commune : [www.zuydcoote.fr](http://www.zuydcoote.fr)
- Sur facebook : [www.facebook.com/Zuydcoote59123/](https://www.facebook.com/Zuydcoote59123/)

Ou en téléchargeant l'application : Zuydcoote l'Appli

### ARRÊTÉS MUNICIPAUX

Consultez les arrêtés sur le site de ZUYDCOOTE : [www.zuydcoote.fr](http://www.zuydcoote.fr)

- |           |  |
|-----------|--|
| M 43/2022 | Arrêté accès interdit au skatepark jusqu'au 31 décembre.   |
| M 44/2022 | Arrêté de réglementation permanente de la vitesse Rue du Chemin Privé.   |
| M 52/2022 | Arrêté de réglementation permanente de stationnement des véhicules de plus de 5m50, rue Centrale et au nord de cette même rue du 27 février au 31 octobre de chaque année. |
| M 54/2022 | Reprise de sépultures en terrain commun au cimetière communal à partir du 10 juillet.  |
| M 61/2022 | Arrêté de stationnement, tranchée en trottoir pour passage fourreau rue de la Résistance à partir du 12 septembre pendant 5 jours calendaires.                             |



## Accueil de Loisirs

### Vacances de Toussaint

**Du 24 octobre au 28 octobre**

Inscriptions à la salle Pierre Lamstaes

Lundi 26/09 de 16h30 à 18h

Mercredi 28/09 de 17h30 à 19h

## Vacances scolaires 2022-2023



### Rentrée scolaire

Jeudi 1<sup>er</sup> septembre 2022

### Toussaint

Du samedi 22 octobre au lundi 7 novembre 2022

### Noël

Du samedi 17 décembre au mardi 3 janvier 2023

### Hiver

Du samedi 11 février au lundi 27 février 2023

### Printemps

Du samedi 15 avril au mardi 2 mai 2023

### Ascension

Du mercredi 17 mai au lundi 22 mai 2023

### Été

Samedi 8 juillet 2023

Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués.

## Etat civil

### Naissances

- |            |  |
|------------|--|
| 02/07/2022 | Arthur VIEILLARD<br>fils de Hervé VIEILLARD et de Angélique BAROIS |
| 21/07/2022 | Hayat SEOGO<br>fille de Mohamadi SEOGO et de Hajar BELKAMLA        |

## Décès de M. Jackie THIERRY



C'est avec une grande tristesse que nous avons appris le décès de Jackie THIERRY le 17 août dernier à 68 ans.

Bray-dunois de naissance, zuydcootois par amour, arrivé en 1979, Jackie a construit son cocon familial avec sa femme Claudine, ses 4 enfants et ses 18 petits-enfants, en étant épanoui toute sa vie.

Pêcheur de crevettes, pêcheur au canal, joueur de pétanques, de fléchettes, de jeux de bouchons, Zuydcoote était parfait pour ses passions.

Bénévole dans de nombreuses associations, telles que l'AOZ (tournois de

football, badminton), Zuydcoote Animations pour les festivités locales, il était présent également lors des fêtes des écoles derrière les friteuses, connu sous le surnom de « Kiki La Frite ».

Jackie avait le cœur sur la main, toujours là pour rendre service sans jamais rien demander en retour.

Jackie a été employé aux ateliers municipaux où il était fier d'être au service des Zuydcootois. Nous le remercions pour ses actions et son dévouement pour la commune.

Toute la municipalité présente ses sincères condoléances à la famille.

## Préparation à l'approche de la Toussaint



Le nettoyage et l'entretien des tombes : la rénovation des plaques, la peinture des gravures, ...

sont à effectuer avant

le **MERCREDI 26 OCTOBRE**.  
Merci de votre compréhension.

## Titulaire d'une concession : quels sont vos droits et devoirs ?

### Vos droits :

- Le titulaire peut faire inhumer toutes les personnes de sa famille dans une concession familiale.
- Le titulaire peut choisir de faire creuser un caveau ou une sépulture pleine terre. Il peut également faire ériger un monument funéraire ou procéder au fleurissement de la tombe.
- L'ensemble des aménagements ne doit pas avoir d'impact sur les emplacements voisins ou le domaine public.
- Le titulaire d'une concession peut effectuer

une donation de son vivant de sa concession dans deux cas :

- A un héritier du même sang en cas de défunt déjà inhumé
- A toute personne si aucun défunt n'a été inhumé.

### Vos devoirs :

- Le titulaire a l'obligation d'entretenir sa parcelle afin d'assurer la propreté et la sécurité du site.
- L'objet de la concession, l'emplacement détenu par le titulaire ne peut

pas être utilisé pour une autre fin que celle pour laquelle il a été conclu l'acte de concession.

- L'acquittement du prix et/ou du renouvellement à échéance.

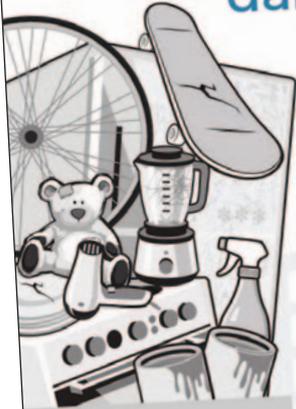




## Déchèterie Mobile

Quand le tri se fait en bas de chez vous

Le nouveau service  
de **déchèterie** qui se déplace  
dans votre **quartier**



**Venez déposer vos encombrants**

**samedi 29 octobre 2022**

**PARKING RUE DU SEMAPHORE - ZUYDCOOTE**

DÉCHETS  
AUTORISÉS

**8h-13h**

Le créneau horaire doit impérativement être respecté et tout dépôt sauvage est strictement interdit.

Plus d'infos sur [www.communaute-urbaine-dunkerque.fr](http://www.communaute-urbaine-dunkerque.fr)

Un geste simple  
**gratuit et citoyen**



Dunkerque  
Grand Littoral  
COMMUNAUTÉ URBAINE

TRI

## POINT DÉCHETS VERTS DANS VOTRE COMMUNE

Réservé uniquement  
aux déchets de jardin  
(tontes, tailles de haies/arbustes...).



**Zuydcoote**

**118, rue  
du Général de Gaulle  
(derrière la Mairie)**

**Jours et horaires d'ouverture**

- **MARDI :**  
de 14h à 17h
- **SAMEDI :**  
de 9h à 12h

**Jusqu'au samedi 29 octobre**



**JOUETS &  
PUERICULTURE**



**VAISSELLE  
& DÉCO**



**LIVRES,  
CD & DVD**



**MOBILIER**



**APPAREILS  
ÉLECTRIQUES**



**DIVERS**

Le réemploi désigne dans le domaine de la gestion des déchets les **systèmes ou filières permettant de réemployer un objet** (pour l'usage pour lequel il était initialement prévu ou pour un autre usage). ... Le réemploi est aussi vecteur d'emploi et de réinsertion sociale.

# Horaires des marées - Dunkerque

Calculé par le SHOM (Service Hydrographique et Océanographique de la Marine)

SEPTEMBRE 2022										
nord										
Heure légale										
Date	Pleines mers						Basses mers			
	Heure h mn	haut. m	Coef	Heure h mn	haut. m	Coef	Heure h mn	haut. m	Heure h mn	haut. m
1 J	04 20	5.80	83	16 31	5.75	79	11 18	1.00	23 41	0.75
2 V	04 54	5.70	75	17 09	5.65	70	11 53	1.10	--	--
3 S	05 39	5.50	65	18 00	5.45	59	00 19	0.95	12 34	1.30
4 D	06 40	5.20	53	19 13	5.15	47	01 05	1.20	13 29	1.55
5 L	08 00	4.90	43	20 41	4.95	41	02 11	1.50	14 51	1.75
6 M	09 34	4.80	42	22 23	5.10	47	03 44	1.65	16 29	1.65
7 M	11 07	5.05	53	23 40	5.45	62	05 16	1.50	17 56	1.30
8 J	--	--	--	12 11	5.45	70	06 33	1.20	19 02	0.90
9 V	00 36	5.85	79	13 00	5.75	86	07 29	0.90	19 53	0.55
10 S	01 23	6.10	93	13 41	5.95	98	08 15	0.75	20 38	0.35
11 D	02 04	6.20	102	14 17	6.10	104	08 57	0.70	21 20	0.30
12 L	02 43	6.25	105	14 54	6.10	105	09 36	0.70	21 59	0.35
13 M	03 21	6.15	103	15 31	6.10	100	10 13	0.75	22 36	0.45
14 M	03 58	6.00	95	16 07	6.00	90	10 49	0.82	23 11	0.65
15 J	04 34	5.85	84	16 43	5.85	77	11 23	1.00	23 45	0.90
16 V	05 09	5.60	69	17 22	5.55	62	11 58	1.20	--	--
17 S	05 48	5.25	54	18 06	5.20	46	00 20	1.25	12 36	1.45
18 D	06 37	4.85	39	19 06	4.80	32	01 01	1.60	13 25	1.80
19 L	07 49	4.50	27	20 34	4.50	24	01 59	2.00	14 35	2.05
20 M	09 25	4.35	25	22 11	4.50	28	03 22	2.20	16 09	2.10
21 M	10 52	4.55	34	23 25	4.85	40	05 04	2.10	17 42	1.80
22 J	11 51	4.95	47	--	--	--	06 16	1.75	18 39	1.40
23 V	00 15	5.25	54	12 34	5.30	60	07 01	1.40	19 20	1.05
24 S	00 54	5.55	67	13 09	5.60	73	07 36	1.15	19 53	0.85
25 D	01 26	5.75	78	13 39	5.75	83	08 07	1.00	20 25	0.70
26 L	01 55	5.90	87	14 05	5.90	90	08 39	0.90	20 58	0.60
27 M	02 21	6.00	93	14 31	6.00	95	09 12	0.85	21 33	0.55
28 M	02 48	6.05	95	14 59	6.05	95	09 46	0.80	22 07	0.55
29 J	03 19	6.05	94	15 30	6.05	92	10 20	0.85	22 41	0.65
30 V	03 51	5.95	88	16 05	5.95	84	10 53	0.90	23 16	0.80

OCTOBRE 2022										
nord										
Heure légale										
Date	Pleines mers						Basses mers			
	Heure h mn	haut. m	Coef	Heure h mn	haut. m	Coef	Heure h mn	haut. m	Heure h mn	haut. m
1 S	04 30	5.80	78	16 48	5.80	72	11 30	1.05	23 56	1.05
2 D	05 17	5.50	65	17 44	5.45	58	--	--	12 14	1.30
3 L	06 25	5.10	51	19 07	5.10	44	00 45	1.40	13 13	1.60
4 M	07 52	4.80	40	20 42	4.95	40	02 00	1.70	14 45	1.75
5 M	09 34	4.75	42	22 23	5.15	49	03 41	1.80	16 25	1.60
6 J	10 59	5.10	56	23 31	5.55	65	05 12	1.55	17 48	1.20
7 V	11 57	5.50	73	--	--	--	06 21	1.20	18 48	0.80
8 S	00 23	5.90	80	12 42	5.80	87	07 12	0.95	19 35	0.55
9 D	01 06	6.10	93	13 18	5.95	97	07 54	0.80	20 16	0.45
10 L	01 42	6.15	100	13 50	6.10	101	08 32	0.80	20 55	0.45
11 M	02 16	6.15	101	14 25	6.15	100	09 08	0.80	21 31	0.55
12 M	02 50	6.10	98	15 00	6.10	95	09 43	0.80	22 05	0.65
13 J	03 25	6.00	91	15 35	6.00	86	10 17	0.90	22 38	0.85
14 V	03 58	5.80	80	16 10	5.85	74	10 51	1.00	23 10	1.10
15 S	04 31	5.55	67	16 46	5.55	61	11 25	1.20	23 43	1.40
16 D	05 07	5.25	53	17 28	5.20	46	--	--	12 00	1.50
17 L	05 53	4.90	39	18 25	4.80	33	00 21	1.75	12 45	1.80
18 M	07 01	4.55	27	19 45	4.50	24	01 12	2.05	13 46	2.05
19 M	08 27	4.35	24	21 20	4.45	26	02 28	2.30	15 13	2.15
20 J	10 02	4.50	31	22 43	4.75	37	04 13	2.25	16 51	1.90
21 V	11 08	4.85	45	23 36	5.20	51	05 30	1.90	17 55	1.50
22 S	11 55	5.25	59	--	--	--	06 21	1.50	18 40	1.15
23 D	00 17	5.50	65	12 32	5.55	72	06 59	1.20	19 17	0.90
24 L	00 51	5.75	78	13 02	5.75	83	07 33	1.05	19 52	0.70
25 M	01 19	5.95	88	13 29	5.95	92	08 07	0.90	20 27	0.65
26 M	01 47	6.05	95	13 58	6.05	97	08 43	0.85	21 04	0.60
27 J	02 18	6.10	98	14 31	6.15	98	09 19	0.80	21 41	0.60
28 V	02 54	6.10	97	15 09	6.15	94	09 57	0.80	22 20	0.70
29 S	03 33	6.00	90	15 52	6.05	85	10 36	0.90	23 00	0.90
30 D	03 19	5.75	80	15 44	5.80	73	10 19	1.05	22 46	1.20
31 L	04 15	5.45	66	16 50	5.50	59	11 09	1.25	23 43	1.50

# Allocations "Etudiants"

Comme les années précédentes, le CCAS va octroyer une allocation aux lycéens en classe de terminale et aux étudiants.

### Conditions à remplir :

- Être domicilié sur la commune au 01/01/22
- Justifier d'une inscription en classe de terminale ou dans l'enseignement supérieur
- Avoir au maximum 26 ans au 30/06/22

### Catégories prises en considération :

- Lycéens en classe de terminale
  - Étudiants en région dunkerquoise
  - Étudiants hors région dunkerquoise.
- Les étudiants en contrat d'apprentissage passé avec un employeur, donc rémunérés car en alternance, ne sont pas bénéficiaires de cette allocation. Les inscriptions dans des cours par correspondance ne sont pas acceptées.

### Modalités d'attribution et de versement :

Le montant de l'allocation est déterminé par la commission administrative en fonction du nombre de demandes. L'allocation sera versée par virement du Trésor public, courant décembre 2022. Chaque demandeur sera averti par mail du montant de l'aide qui lui sera attribué. Attention ! Seuls les dossiers déposés complets seront examinés !

### Documents à joindre obligatoirement au dossier :

- Une photocopie recto verso de la carte d'identité
- Un certificat de scolarité
- Un relevé d'identité bancaire au nom de l'étudiant bénéficiaire
- La fiche de renseignements, à retirer sur le site internet [www.zuydcoote.fr](http://www.zuydcoote.fr) ou en Mairie, dûment complétée et signée.

**Les dossiers sont à retourner en Mairie pour le vendredi 4/11/22, dernier délai.**

Tout dossier incomplet ou déposé avec retard ne sera pas pris en compte.

## Liste « Ensemble pour Zuydcoote »

Ce début du mois de septembre est l'occasion de faire le bilan de la période estivale qui s'est avérée particulièrement chaude et peuplée.

En effet, vous l'avez forcément remarqué, cet été a, une nouvelle fois, permis à plusieurs milliers de personnes de découvrir les plaisirs que Zuydcoote à offrir entre promenades dans les dunes, farniente sur la plage ou baignade dans la mer durant ces 2 mois particulièrement ensoleillés.

Cet afflux important de population supplémentaire a entraîné la mise à contribution des services municipaux que nous tenons à saluer aujourd'hui. Entre les agents du service technique qui ont assuré l'entretien et le nettoyage de la commune tout en menant en même temps la rénovation de certaines zones de l'école ainsi que la remise en peinture extérieure de l'église communale ; les agents du service administratif qui ont répondu aux doléances les plus variées tout en assurant la poursuite de l'accomplissement des missions régaliennes de la commune ; ou encore, les agents du service école et bâtiments qui ont opéré le nettoyage complet de l'école et des bâtiments communaux mais également le service de la cantine pour les enfants du centre aéré durant tout l'été, les services municipaux ont été particulièrement sollicités durant l'été et ont su y répondre avec professionnalisme.

Ce texte est donc pour nous l'occasion de les féliciter pour la qualité de leur travail, leur implication et leur disponibilité durant cette période estivale.

Par ailleurs, nous tenons également à remercier l'ensemble des associations et des bénévoles qui ont œuvré durant l'été pour permettre aux Zuydcootois, Zuydcootoises et visiteurs de profiter, cette année encore, des nombreuses festivités qui font le charme de notre commune.

## Liste « Un autre chemin pour Zuydcoote / Notre village en transition

Grâce à la Communauté Urbaine et dans le cadre de l'opération « Grand site de France », des ganivelles ont été posées sur la plage, non seulement devant le front de mer, mais aussi vers l'est, en direction de l'Hôpital.

On peut constater que c'est un dispositif très efficace. Le sable s'accumule au pied de la dune et le piétinement par le public est presque totalement éliminé. Ces deux effets sont extrêmement positifs pour la préservation du cordon dunaire.

Certes, cela n'empêchera pas les dunes de reculer, comme c'est le cas depuis plusieurs années, en cas de forte tempête et de grandes marées. Mais tout ce qui retarde le phénomène est bon à prendre.

Il serait souhaitable que des dispositifs similaires soient mis en place devant l'Hôpital Maritime (les dunes y servent souvent de base d'envol pour les parapentes et leur épaisseur diminue très vite) et en direction de Bray-Dunes, au moins là où la fréquentation est forte.

Prendre soin de nos dunes, c'est aussi lutter contre les effets du changement climatique.

Nous contacter : [boucheryferynfinance@gmail.com](mailto:boucheryferynfinance@gmail.com)

## DÉCHETTERIES COMMUNAUTAIRES

Dépôts acceptés dans les déchetteries de la CUD : cartouches d'encre, pots de peinture, radios, piles et batteries, ampoules et néons, huiles usagées, papiers et cartons, bois, textiles, ferrailles, tontes et branchages, encombrants, gravats, déchets d'équipements électriques et électroniques. Les 4 déchetteries sont ouvertes au public du lundi au samedi : 8h30 à 12h15 et 13h45 à 17h30. Les dimanches et jours fériés : 8h30 à 12h15. Respectez les gestes barrières et le port du masque.

Pour toute information : [www.communaute-urbaine-dunkerque.fr](http://www.communaute-urbaine-dunkerque.fr) N° Vert 0 800 22 45 57 (appel gratuit depuis un poste fixe)

## RAMASSAGE DES POUBELLES

Lundi : marron                      Vendredi : bleu

## DECHETS VERTS

Rappel des solutions possibles pour traiter les déchets verts

- L'apport volontaire des gros volumes de déchets verts dans l'une des 4 déchetteries communautaires (gratuit pour les véhicules < à 1.90 m non logués).
- Le compostage domestique (possibilité d'obtenir un composteur par la Communauté Urbaine)
- Le service de ramassage des encombrants sur rendez-vous (voir ci-dessous).

Si vous souhaitez davantage d'information, vous pouvez contacter le 0800 22 45 57 (appel gratuit) ou sur [www.dunkerque-grandlittoral.org](http://www.dunkerque-grandlittoral.org)

## COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Sur rendez-vous et moyennant une contribution de 12 € ttc par enlèvement vous pourrez faire évacuer vos déchets.

Vous aurez à préciser la nature des matériaux à retirer et prévoir 8 à 15 jours de délai pour le retrait qui se fera en votre présence.

Tél : 03 28 24 45 41 - Plateforme collecte des déchets.

En cette période de COVID-19, la Communauté Urbaine mandate « Trisélec » pour intervenir chez les administrés qui en font la demande.

## DERATISATION

En cas de problème d'assainissement ou de rats, la CUD a mis en place un numéro gratuit : 08 00 543 754. Elle traite les demandes au cas par cas et intervient directement sur votre secteur.



## Arthur Davidson et Bernard Bishop

# 1917

La première guerre mondiale a vu disparaître des millions d'hommes, de tous les horizons de la vie civile, y compris des observateurs d'oiseaux et des ornithologues, volontaires ou appelés à se battre pour leur pays.

Arthur Gerrard Davidson faisait partie d'un petit groupe d'amis dont les études avant la première guerre mondiale suggèrent qu'ils auraient pu faire une grande contribution à l'ornithologie si tous avaient survécu.

Quelques années avant le début de la guerre, le premier programme de baguage des oiseaux est organisé en Grande-Bretagne à l'Université d'Aberdeen, par Arthur Landsborough Thomson, alors un étudiant de premier cycle.

Les premiers oiseaux à être bagués étaient six jeunes Vanneaux huppés, le 8 mai 1909.

Les trois amis Thomson, 23 ans et Davidson, Ramsay, 24 ans vivaient à Aberdeen.

Ils ont exploré la campagne et le littoral à chaque occasion, à vélo jusqu'à l'estuaire de l'Ythan ou le long de Deeside, souvent à la recherche de nids. Ils ont aussi passé du temps dans le grand musée d'histoire naturelle dans le département dirigé par le père de Thomson. Lorsque Thomson a commencé son projet d'étude ornithologique, il était naturel pour Davidson et Ramsay d'y participer.

Arthur Gerrard Davidson, né en 1890, est le fils d'Isabella MC Gregor et de Hendry Davidson, un maître drapier ayant une entreprise de bonne réputation dans la ville. Il avait moins d'ambi-

tions académiques que ses deux autres amis. Il a travaillé pendant plusieurs années dans la boutique de son père, puis dans un établissement similaire à Londres. Mobilisé, il a été envoyé en France dans le 4<sup>ème</sup> bataillon des Gordon Highlanders où il a été promu au grade de sergent.

Après une rapide formation, il revient en France, en avril 1917, comme pilote dans le Flying Corps, réputé comme dangereux avec ses machines à cockpit ouvert et son manque de parachutes.

Pour une grande partie de la guerre, les Allemands avaient la supériorité dans les airs.

L'après-midi du dimanche 9 septembre 1917, l'avion de mission de repérage Royal Aircraft Factory RE8 est piloté par le Lieutenant Arthur Davidson et le Sous-lieutenant Bernard Bishop, au-dessus du village de Mannekensvaere, près de Nieuport.

Également dans le ciel, pour la Deutsche Luftstreitkräfte (l'Armée de l'Air allemande), le Lieutenant Paul Bäumer, l'escadron de chasse n°2, un des plus prestigieux escadrons allemands. Bäumer pilotait un albatros DV du terrain d'aviation de Jabbeke.

À 15h25, le Lieutenant Bäumer engage et descend le RE8 britannique qui devient sa quatrième victoire. Le RE8 s'écrase, le Lieutenant Davidson et le Sous-lieutenant Bishop sont tués.

Le Lieutenant Davidson avait 27 ans et le Sous-lieutenant Bernard Bennett Bishop, 23 ans, ils sont enterrés côte à côte dans le cimetière militaire britannique de Zuydcoote.



Lieutenant Davidson

Sur neuf amis et contemporains qui ont étudié l'histoire naturelle à Aberdeen, seul Thomson a survécu à la guerre.

Thomson a combattu en France au sein de l'Argyll and Sutherland Highlanders, en charge de la logistique humaine à la fin de la guerre, au grade de lieutenant-colonel.

Il a collaboré à l'écriture de plus de 70 livres et publications, principalement sur la migration, mais y compris le Nouveau Dictionnaire des Oiseaux (1964). Il a reçu de nombreux prix.

Il est décédé le 9 Juin 1977 à l'âge de 86 ans, après une vie d'influence dans la science ornithologique et de la recherche médicale.

Zuydcoote 14-18  
Un hôpital, des femmes, des hommes